



HAL
open science

**“ Si l’or doit rouiller, que deviendra le fer ? ” Chaucer
et les représentations du Pardonneur dans les Contes de
Canterbury**

Jonathan Fruoco

► **To cite this version:**

Jonathan Fruoco. “ Si l’or doit rouiller, que deviendra le fer ? ” Chaucer et les représentations du Pardonneur dans les Contes de Canterbury. *Mélanges de science religieuse*, 2019, 76 (4), pp.5-18. hal-02428110

HAL Id: hal-02428110

<https://hal.science/hal-02428110>

Submitted on 19 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Si l'or doit rouiller, que deviendra le fer ? »

Chaucer et les représentations du Pardonneur dans les *Contes de Canterbury*

Jonathan Fruoco

Les Contes de Canterbury regorgent de descriptions de religieux en tous genres et de portraits contrastés des différents visages de la spiritualité. Cette œuvre est, à ce titre, particulièrement intéressants dans la mesure où près d'un tiers des pèlerins présentés par Geoffrey Chaucer dans le *Prologue Général* font directement ou non partie du clergé : outre une nonne prieure, accompagnée d'une chapelaine et de trois prêtres, il nous décrit également un moine, un frère mendiant, un curé de village, un huissier d'église ainsi qu'un pardonneur. Bien que l'on doive à priori l'essentiel des clichés entourant chacun de ces personnages à la satire des métiers, Chaucer semble prendre un malin plaisir à souligner les vices et vertus de ses compagnons de voyage avec le même engouement.

Il serait de fait possible de consacrer plusieurs ouvrages à chacun des religieux mentionnés ici. Nous nous attarderons donc sur le dernier pèlerin décrit dans le *Prologue Général*, à savoir ce Pardonneur, vendeur d'indulgences et de fausses reliques pourtant décrit par le narrateur comme « in chirche a noble ecclesiaste »¹ (GP, v. 708). Bien que la critique moderne soit divisée sur l'appartenance ou non du Pardonneur aux ordres (il pourrait fort bien être un laïc œuvrant pour l'Église, ou un membre de l'ordre de Saint-Augustin par son appartenance au Prieuré de Roncevaux²), nous nous arrêterons sur ce pèlerin qui représente de bien des façons tous les extrêmes du clergé. Nous nous intéresserons non seulement au portrait dressé par Chaucer, mais également à la thématique du récit raconté par ce représentant de l'Église afin de voir l'agilité avec laquelle le poète dépeint ses excès, sans jamais prendre parti.

Chaucer et la critique de l'Église

Il va sans dire qu'établir une quelconque critique de l'Église à l'époque médiévale n'est pas une chose à faire à la légère et sans possibles conséquences. La foi chrétienne n'était alors pas un simple vernis, mais bien le fondement même de la vie de tous : elle rythmait non

¹ « c'était à l'église un noble ecclésiastique ». Toutes les traductions sont celles de l'auteur.

² Pour plus d'éléments sur cette controverse, voir notamment Marie P. HAMILTON, « The Credentials of Chaucer's Pardoner », dans *The Journal of English and Germanic Philology* 40 (1941), pp. 48-72.

seulement le quotidien par ses rituels (naissance, baptême, mariage, confession, pénitence, dîme, derniers sacrements...), mais marquait aussi le passage du temps. Les décisions politiques et économiques, les progrès médicaux, scientifiques et artistiques dépendaient également de la religion. La société dans laquelle Chaucer vécut était, en d'autres termes, saturée par le christianisme, or réussir à dissocier la doctrine religieuse des excès de l'institution et de ses membres n'était pas simple et avait tendance à drainer la piété hors de l'exercice spirituel. Comme le remarque Helen Cooper, « the distance between the individual soul and God that had become entrenched within the ecclesiastical structures and hierarchies was perceived as a difficulty that needed to be addressed »³. Parmi les contemporains de Chaucer comptent justement un groupe d'individus ayant tenté de contourner l'Église en prônant un rapport direct entre les croyants et la religion, avec comme unique intermédiaire la Bible. Les Lollards, suivants de John Wyclif (1330-1384), défendaient ainsi une vision du christianisme plus humble, débarrassé de certains rites (comme la transsubstantiation) et structures ecclésiastiques (Wyclif demandait le démantèlement du pouvoir et de la richesse de l'Église), et donnant accès aux Chrétiens à une traduction des Saintes Écritures.

Chaucer ne s'engagea jamais ouvertement dans un quelconque mouvement de contestation politique ou religieux. Il était bien trop malin pour cela et savait pertinemment que ce genre d'aventures se finissait habituellement sur le billot. Il se montre pourtant très critique de certains comportements ecclésiastiques dans les *Contes de Canterbury*, ce qui lui valut, au fil des siècles, d'être perçu comme « a right Wicklevian, or else there was never any »⁴. Une copie des *CT* servit même en 1464 dans un procès pour hérésie⁵. Cette attitude vis-à-vis de Chaucer provient du fait qu'on lui ait un temps attribué l'écriture de *Piers Plowman* et qu'il ait choisi d'écrire en anglais, y compris sur des questions théologiques. Or, le fait est que l'Église ne voyait pas d'un bon œil ce besoin des Lollards, mais aussi de Chaucer et d'autres auteurs, de débattre de questions religieuses en vernaculaire⁶. Un contemporain de Chaucer et célèbre chroniqueur, Henry Knighton alla jusqu'à suggérer qu'en rendant accessible au peuple les Saintes Écritures, Wyclif avait « et sic euangelica margarita spargitur et a porcis

³ Helen PHILLIPS (ed.), *Chaucer and Religion*, D.S. Brewer, Cambridge, 2010, p. xv.

⁴ « un bon Wicklevien, s'il y en eut jamais » John FOXE, *The Actes and Monumentes of John Foxe*, ed. Stephen Reed Cattley, R.B. Seeley and W. Burnside, Londres, 1837, Vol. 4, p. 249.

⁵ Voir Anne HUDSON, *Lollards and their Books*, Hambledon Press, 1985, pp. 125-140.

⁶ Voir à ce sujet Jonathan FRUOCO « Emergence des vernaculaires et traductions du sacré dans l'Europe médiévale : le cas de conscience de l'Église », dans *“Translatio” and the History of Ideas. Ideas, Languages, Politics*, ed. Anna Kukulka-Wojtasik, Peter Lang, Berne, 2019, Vol. 1, pp. 169-177.

conculcatur »⁷. Nous ne tâcherons pas ici de savoir si Chaucer peut effectivement être considéré comme un sympathisant lollard. Nous nous contenterons de souligner qu'il œuvrait dans un milieu socioprofessionnel dans lequel il côtoyait des chevaliers de la cour de Richard II aux affinités lollardes qui s'avéraient influents en termes de patronage et protection, et que plusieurs de ses propres commentaires et contes évoquent clairement les partisans de Wyclif⁸. C'est par exemple le cas du *Conte du curé de village*, dont le narrateur est décrit comme l'exemple même du saint homme, mettant le bien-être physique et spirituel de ses ouailles avant son propre confort, et que Chaucer décrit comme le meilleur des prêtres :

He waited after no pompe and reverence,
Ne maked him a spiced conscience,
But Cristes loore and his apostles twelve
He taughte; but first he folwed it hymselfe⁹.
(GP, v. 525-528)

Bien qu'il se fasse traiter de Lollard par le Marin (*CT*, II, v. 1173-1177), et que son conte fasse effectivement usage d'un vocabulaire et d'une rhétorique propres à cette doctrine¹⁰, rien ne prouve que Chaucer ait voulu faire de ce pèlerin et de son récit un traité en faveur des Lollards. Wyclif n'était après tout pas le seul à condamner les excès de l'Église et à prôner la pauvreté de ses prêcheurs ; l'ordre franciscain n'avait-il pas été fondé par Saint François d'Assise précisément dans cette optique ? Il serait plus juste, pour résumer une question qui continue de faire couler l'ancre des chercheurs, de préciser que Chaucer manipule la phraséologie et doctrine lollarde à des fins esthétiques et littéraires. Il traite à d'autres moments des *CT* cette thématique avec bien moins de révérence, en laissant deux des membres du clergé les plus douteux du groupe (l'Huissier d'église et le Pardonneur) s'approprier la thématique lollarde sous couvert de comédie.

⁷ « répandu les perles des Évangiles pour être piétinées par les porcs ». Henry KNIGHTON, *Knighton's Chronicle, 1337-1396*, ed. et trad. G.H. Martin, Clarendon Press, Oxford, 1995, pp. 244-245.

⁸ Frances M. MCCORMACK, « Chaucer and Lollardy », dans *Chaucer and Religion*, éd. Helen Phillips, D.S. Brewer, Cambridge, 2010, p. 36.

⁹ « Il n'attendait ni pompe et révérence, / ni n'affectait une conscience épiciée, / mais enseignait la doctrine du Christ et de ses douze Apôtres / et lui-même s'y conformait. »

¹⁰ Anne HUDSON, « A Lollard Sect Vocabulary? », dans *So Meny People, Longages and Tonges: Philological Essays in Scots and Medieval English presented to Angus McIntosh*, ed. M L Samuels et Michael Benskin, Edinburgh University Press, Édimbourg, 1981, pp. 15-30.

Comme souvent chez Chaucer, c'est par le contraste, l'intertextualité et le dialogisme que se fait véritablement entendre le message du poète. Et c'est précisément ce contraste entre le prêcheur et son récit qui fait du *Conte du Pardonneur* une œuvre si riche de sens et si révélatrice de l'opinion de Chaucer des pratiques ecclésiastiques de son temps. Mais avant d'en dire plus sur le *Conte*, intéressons-nous d'abord au conteur lui-même.

Le Pardonneur et ses indulgences

Le Pardonneur est présenté dans le *Prologue Général* comme une anomalie. Il est évident, dès la description qu'en fait Chaucer, que toute notion de piété est à oublier dans le cas de cet homme arrivant en chantant bien haut une chanson paillardes (« Com hider, love, to me! »¹¹ – GP, v. 672) en compagnie de son compagnon de voyage, l'Huissier d'église, qui l'accompagne en assurant les harmonies d'une profonde basse, faisant plus de bruit qu'une trompe de chasse (v. 673-674). La description de ses cheveux, qu'il porte blonds comme la cire, lisses comme un écheveau de lin et étendus sur ses épaules (v. 675-679) nous rappelle également qu'il est inutile d'y chercher sa tonsure¹², notre Pardonneur n'étant pas du genre à respecter les conventions. Malgré cela, Chaucer fait en sorte que l'on fasse attention à ses attributs, à savoir ses indulgences et reliques.

Le problème de la vente d'indulgences était bien connu des contemporains de Chaucer ; il fait d'ailleurs de son Pardonneur un membre du Prieuré de Roncevaux¹³, un lieu bien connu pour son trafic d'indulgences. Notre homme est de fait le pèlerin étant le plus intéressé par la mort (comme le prouve son conte) dans la mesure où elle représente son gagne-pain. Il s'enrichit grâce à la croyance de ses « clients » en la relativement récente découverte du Purgatoire. Car il faut bien l'admettre, le concept n'est pas aussi ancien que le christianisme lui-même. Jacques Le Goff nous signale ainsi qu'un « ouvrage à succès lance le Purgatoire : c'est le *Purgatorium Sancti Patricii* du bénédictin anglais Henry of Saltrey (probablement entre 1170 et 1180), presque immédiatement traduit en français par Marie de France (*L'Espurgatoire Saint Patrice*) »¹⁴. Jacques de Voragine consacre le terme dans sa *Légende*

¹¹ « Viens donc, mon amour ! »

¹² Serait-ce une preuve supplémentaire qu'il s'agit bien d'un laïc ?

¹³ L'Hôpital de Sainte-Marie de Londres, situé à Charing Cross, était une antenne du Prieuré de Roncevaux, en Navarre.

¹⁴ Jacques LE GOFF, « La naissance du Purgatoire (XII-XIII^e siècle) », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* 6 (1975), p. 8.

Dorée au cours du XIII^e siècle tandis que l'Église y fait référence officiellement pour la première fois dans une lettre du pape Innocent IV en 1254, avant d'en reconnaître officiellement la croyance lors du deuxième concile de Lyon en 1274¹⁵. Deux siècles ne représentent donc pas grand-chose dans l'histoire d'une religion et le concept du Purgatoire devint alors un formidable moyen de s'enrichir. L'Église enseignait, en effet, que les pénitences non réalisées du vivant devraient être accomplies au Purgatoire mais qu'il existait en parallèle un réservoir de mérites constitué des mérites des saints et du Christ lui-même dans lequel le pape pouvait piocher pour écourter le séjour au Purgatoire d'un fidèle méritant. Ce transfert de mérites prenait alors la forme d'une indulgence de quarante-jours, même s'il était possible, dans de rares cas, d'obtenir une complète indulgence, comme ce fut le cas des pèlerins s'étant rendus à Rome l'année du jubilé, qui en reçurent une de Boniface VIII en 1300¹⁶. Ce système de transfert fut officiellement validé grâce à la bulle pontificale *Unigentitus* de Clément V en 1343¹⁷. Et c'est précisément cette bulle qui entraîna durant le XIV^e siècle le commerce d'indulgences, qui devint de bien des façons une forme de comptabilité de l'au-delà. Les pardonners (ou *questor* en latin) étaient autorisés à vendre des indulgences comme alternative à d'autres formes de pénitences, mais cela n'entraînait pas pour autant le pardon des fautes, bien au contraire ! Acquérir une indulgence réduisait au mieux le temps passé au Purgatoire à prier pour obtenir le pardon ; les pardonners se contentaient, en d'autres termes, du commerce d'indulgences mais n'avaient nullement le pouvoir d'absoudre les péchés des croyants. Or la pratique dégénéra assez rapidement en escroquerie généralisée, ce qui contraignit Pie IV à supprimer la distribution d'indulgences lors du Concile de Trente en 1562¹⁸.

Notre Pardonneur est donc le parfait représentant de son ordre et de son temps. Il se vante de la possession de toutes sortes de reliques et bulles, qu'il prétend avoir reçu de la main du pape lui-même (VI, v. 920-922) et propose l'absolution aux autres pèlerins en échange de quelques pièces (v. 930). Or, que faire de cette déclaration du Pardonneur ? La critique a longtemps pensé que ses indulgences, comme ses reliques, sont fausses et que le pèlerin nous ment en prétendant le contraire. Pourtant, le Pardonneur a été jusqu'alors parfaitement

¹⁵ LE GOFF, « La naissance du Purgatoire (XII-XIII^e siècle) », p. 9.

¹⁶ Paul BINSKI, *Medieval Death: Ritual and Representation*, Cornell University Press, Ithaca, 1996, p. 187.

¹⁷ Carl PHELPSTEAD, « 'Th'ende is every tales strengthe': Contextualizing Chaucerian Perspectives on Death and Judgement », dans *Chaucer and Religion*, éd. Helen Phillips, D.S. Brewer, Cambridge, 2010, p. 107.

¹⁸ Voir les commentaires de Nevill Coghill et Christopher Tolkien à ce sujet : Geoffrey CHAUCER, *The Pardoner's Tale*, ed. Nevill Coghill et Christopher Tolkien, Harrap, Londres, 1958, pp. 7-14.

honnête quant à son activité et ses tromperies, il n'a donc aucune raison de mentir à propos de l'authenticité de ses indulgences. Lillian Bisson nous rappelle que «Chaucer links the contemporary papacy only with the morally bankrupt Pardoner, who comes directly from Rome with his pardons »¹⁹. De fait, si les indulgences du Pardonneur sont authentiques, dans ce cas le pape a tout autant le pouvoir d'écourter le passage d'une âme au Purgatoire que le Pardonneur d'absoudre des péchés, et que ses reliques de soigner une quelconque maladie²⁰. Chaucer se permet donc d'établir une première critique de la papauté et des institutions ecclésiastiques de son temps par ce regard sur la vente d'indulgences.

Le cas des fausses reliques

Chaucer fait en sorte qu'on ne puisse manquer les reliques du Pardonneur, et ce dès le *Prologue Général* :

For in his male he hadde a pilwe-beer,
Which that he seyde was Oure Lady veyl;
He seyde he hadde a gobet of the seyl
That Seint Peter hadde, whan that he wente
Upon the see, til Jhesu Crist hym hente.
He hadde a croys of latoun ful of stones,
And in a glas he hadde pigges bones²¹.
(GP, v. 694-700)

Au total, dix-huit vers sont consacrés à ses reliques. En insistant autant sur cet aspect, Chaucer souligne une fois encore un problème bien connu de ses contemporains et qui constituait une énième rentrée d'argent pour l'Église. Car bien que les indulgences puissent, nous l'avons vu, être authentiques, il n'y aucun doute sur le fait que les reliques transportées par le Pardonneur soient fausses. Chaucer le dit, le Pardonneur lui-même s'en vante, ce qui en

¹⁹ Lillian M. BISSON, *Chaucer and the Late Medieval World*, Saint Martin's Press, New-York, 1998, p. 57.

²⁰ William KAMOWSKI, « Chaucer and Wyclif: God's Miracles against the Clergy's Magic », dans *The Chaucer Review* 37 (2002), p. 16.

²¹ « [Car] dans son sac se trouvait une taie d'oreiller / qu'il disait être le voile de Notre Dame, / il disait avoir un morceau de la voile que Saint Pierre usa / quand il partit en mer et fut sauvé par Jésus. / Il avait une croix de laitoun couverte de pierres, / et dans un verre des os de cochons. »

dit long sur cette pratique. En réalité, Chaucer fait de son Pardonneur une parodie de gardien de reliques. Le fait est qu'il existait alors une variété de reliques, toutes plus macabres les unes que les autres, dispersées dans la chrétienté et souvent en plusieurs exemplaires²² ! Or, en dépit de cette abondance, ce qui faisait la rareté de ces reliques demeurait justement leur difficulté d'accès puisqu'elles étaient gardées dans des châsses et sanctuaires cachés des croyants. Robyn Malo nous explique notamment que certains tombeaux, comme celui de Thomas Becket à Canterbury (que nos pèlerins allaient visiter) étaient situés « behind the high altar and hence behind reredoses (sometimes as high as forty feet) and choir or rood screens »²³. Car il faut bien admettre qu'une fois débarrassées de leurs reliquaires en or et sanctuaires, les reliques n'étaient rien de plus, en apparence, que des morceaux de cadavres et squelettes comme l'on en trouvait de partout²⁴. La tâche d'un gardien de reliques était alors de prendre soin des restes des saints mais également d'en réguler l'accès, ce qui en faisait des membres prépondérants du culte reliquaire. Chaucer représente d'une certaine façon son Pardonneur comme un potentiel gardien de reliques : il les conserve, contrôle qui peut les contempler, mais plus important encore il s'enrichit grâce à elles. Il transforme la pratique en un spectacle ambulante similaire à ce que pouvait accomplir un vendeur d'élixir au Far West : brandissant l'omoplate d'un mouton sertie de laiton, il clame par exemple qu'une fois plongée dans un puits, l'eau extraite peut guérir aussi bien les vaches que les moutons de morsures de serpents, croûtes et autres maladies ! Il semble également que si un propriétaire de bétail en boit, son troupeau se multipliera, tandis que si un mari jaloux s'en fait des potages

[...] never shal he moore his wyf mystriste,
 Though he the soothe of hir defaute wiste,
 Al had she taken prestes two or thre²⁵.

²² Il existait par exemple de nombreuses reliques de Saint Valentin à travers toute l'Europe : une tête à Kirdorf, (diocèse de Mainz) et Kiedrich (diocèse de Limburg), des os à Griselles (diocèse de Dijon). Une autre relique se trouvait à Annecy mais également à Turin, Armentières, Ham, Albacete (Espagne), Bagà et Manrèse (Catalogne), Gand (Belgique), etc.

²³ Robyn MALO, « The Pardoner's Relics (And Why They Matter the Most) », dans *The Chaucer Review* 43 (2008), p. 86.

²⁴ Voir Patrick GEARY, « Sacred Commodities: The Circulation of Medieval Relics », dans *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective*, éd. Arjun Appadurai, Cambridge University Press, Cambridge, 1986, p. 174.

²⁵ « plus jamais ne se méfiera de sa femme, / bien qu'il soit sûr qu'elle le trompe / en prenant deux ou trois prêtres pour amants »

(VI, v. 369-371)

Son prêche ratisse, en d'autres termes, suffisamment large pour lui rapporter de l'argent. Il pourrait alors être perçu comme une sorte d'entrepreneur privé « who tries to capitalize on a well-established system relating to the custody of relics »²⁶.

En voyant le Pardonneur de cette façon, il devient donc facile de comprendre la réaction de Harry Bailly, l'hôte guidant les pèlerins et animant leurs échanges, lorsque le Pardonneur lui propose d'embrasser ses fausses reliques contre une offrande. Bailly explose soudainement et annonce préférer mourir excommunié :

Thou woldest make me kisse thyn olde breech,
And swere it were a relyk of a seint,
Though it were with thy fundement depeint²⁷!
(v. 948-950)

Il fait également référence aux testicules du Pardonneur qu'il se propose d'aider à porter enchâssées « in an hogges toord »²⁸. L'Hôte peut certes s'avérer caractériel, mais cette soudaine violence n'est pas anecdotique. En effet, en offrant ses reliques à Bailly, le Pardonneur rappelle qu'il possède la maîtrise de la seule chose sur laquelle l'Hôte ne pourra avoir de contrôle une fois à Canterbury, à savoir l'accès aux reliques. Il peut guider et orienter les autres pèlerins sur la route, mais une fois sur place il se retrouvera face à d'autres gardiens de reliques régulant l'accès des pèlerins. Comme le souligne donc Malo, « the Host could well be reacting to the offensive idea that access to patently fake relics could somehow make up for the obfuscation of many of the real relics at Canterbury »²⁹.

Chaucer ne semble donc pas spécifiquement critique du culte des reliques et des saints, mais plutôt de leur commercialisation et exploitation par des membres peu scrupuleux de l'Église. Son récit cache une authentique croyance dans les pouvoirs des reliques. L'épilogue du *Conte du Pardonneur* s'achève d'ailleurs sur une note charitable puisqu'après la colère suscitée par l'échange entre le Pardonneur et l'Hôte, le Chevalier leur demande de se

²⁶ MALO, « The Pardoner's Relics », p. 84.

²⁷ « Tu voudrais que j'embrasse tes vieux bas / en me jurant que c'est la relique d'un saint / alors qu'elle porte la marque de ton fondement ! »

²⁸ « dans la merde d'un porc »

²⁹ MALO, « The Pardoner's Relics », p. 96.

réconcilier (VI, v. 962-968), chose qu'ils font avec plaisir. Chaucer glisse même dans les propos de l'Hôte deux références à d'authentiques miracles et reliques de Canterbury : la tunique portant l'empreinte du fondement du Pardonneur est une référence directe à la tunique ensanglantée de Thomas Beckett, tandis que l'allusion aux parties génitales du Pardonneur fait, entre autres choses, allusion à la légende selon laquelle des eunuques retrouvèrent leurs testicules à la suite de leur pèlerinage sur le tombeau de Becket³⁰. Chaucer évite souvent dans ses écrits un jugement définitif et absolu. Ici comme ailleurs, il cautionne la dévotion aux saints et leurs reliques tout en nous mettant en garde et condamnant les abus ecclésiastiques³¹.

« Je pense qu'il était hongre ou bien jument. »

Harry Bailly n'est pas le premier à faire référence aux parties génitales du Pardonneur. En effet, Chaucer décrit plus tôt son compagnon de voyage sous tous les angles et va jusqu'à nous donner son impression quant à sa sexualité :

A voys he hadde as smal as hath a goot.
No berd hadde he, ne nevere sholde have;
As smothe it was as it were late shave.
I trowe he were a geldyng or a mare³².
(GP, v. 688-691)

Le Pardonneur aime donner de la voix et il apparaît d'ailleurs chantant une chanson grivoise, rien de surprenant donc à ce que Chaucer l'associe avec une chèvre, symbole de luxure par excellence. Pourtant la conclusion de sa remarque laisse planer un doute : le Pardonneur est-il hongre ou bien jument ? Traiter un homme de « mare » est alors l'une des insultes les plus

³⁰ Certains des vitraux de la cathédrale de Canterbury illustrent cette légende. Trois de ces vitraux sont reproduits dans Madeline CAVINESS, *Early Stained Glass of Canterbury Cathedral, c. 1175-1220*, Princeton University Press, Princeton, 1977, planche 167.

³¹ Sherry REAMES, « Man, Sanctity and Prayers to Saints: Chaucer and Late-Medieval Piety », dans *Chaucer and Religion*, éd. Helen Phillips, D.S. Brewer, Cambridge, 2010, p. 82.

³² « Sa voix était grêle comme celle d'une chèvre. / Il était sans barbe et n'en n'aurait jamais, / son visage étant doux comme si juste rasé. / Je pense qu'il était hongre ou bien jument. »

haineuses possibles puisqu'elle l'identifie comme partenaire sexuel passif³³. Mais l'autre possibilité n'est pas plus réjouissante car la luxure de cet homme associée à sa condition d'eunuque impliquerait une frustration physique compensée par une luxure de l'esprit. De fait, la remarque de Chaucer et le commentaire de l'Hôte remettent fortement en question la masculinité du Pardonneur. Pourtant, l'intérêt n'est pas ici pour le poète de créer une situation comique mais bien d'humilier ce pèlerin de la pire des façons qui soit en évoquant sa sexualité³⁴. C'est l'insulte qui importe et non pas ce qu'elle représente. Ou comme le note Alastair Minnis, « he is deeply objectionable for reasons which have nothing to do with his sexuality, but reference to that sexuality [...] is an effective if crude way of expressing well-founded disapproval »³⁵. Le Pardonneur est un parasite pour le christianisme car il représente un versant polémique des pratiques de l'Église.

Le pardonneur, maître de rhétorique

En dépit de tous ces aspects et de cette critique sous-jacente, le cas du Pardonneur reste néanmoins complexe car bien que le poète en fasse l'image même du faux prêcheur parasitaire, il n'en reste pas moins « a ful vicious man » capable de nous raconter « [a] moral tale »³⁶. (VI, v. 459-460).

C'est donc accoudé au comptoir d'une taverne que le Pardonneur accepte de raconter son histoire : il commence pour cela par décrire aux autres pèlerins sa fonction et la thématique de son conte, à savoir « *Radix malorum est Cupiditas* » (v. 334). Le prologue du *Conte du Pardonneur* prend alors la forme d'une confession littéraire dans laquelle il revient sur les différents moyens qu'il emploie pour dépouiller ses ouailles. Il est, qui plus est, particulièrement fier de sa réussite financière (v. 389-390). Pourtant, le poète ne l'attaque aucunement à ce moment, aussi détestable que puisse être son discours pour un bon Chrétien. Il se contente de lui laisser la parole et d'exposer la fierté et le mépris qu'il ressent pour ses victimes : une grande partie de ses prêches sont ainsi réalisés « for veyne glorie, and som for

³³ Ruth Mazo KARRAS, *Sexuality in Medieval Europe: Doing Unto Others*, Routledge, Londres, 2005, p. 19. Voir également pp. 131-132.

³⁴ Voir Alcuin BLAMIRE, « Love, Marriage, Sex, Gender », dans *Chaucer and Religion*, éd. Helen Phillips, D.S. Brewer, Cambridge, 2010, p. 22.

³⁵ Alastair MINNIS, « Chaucer and the Queering Eunuch », dans *New Medieval Literatures* 6 (2003), p. 123.

³⁶ « un homme fort vicieux » capable de raconter « un conte moral ».

hate »³⁷ (v. 411). Il fait de l'avarice son thème et ne cache pas qu'il prêche également « nothyng but for coveitise »³⁸ (v. 433). La religion est pour lui un moyen facile de s'enrichir, il fuit donc la pauvreté des prêcheurs et ne désire en aucun cas suivre les apôtres (v. 439-447). Bien au contraire, il préfère exploiter les croyances, quitte à conduire à la ruine les plus pauvres croyants (v. 448-453). Chaucer réussit, de fait, le tour de force de ne pas s'impliquer, mais parvient à montrer une chose et en dire une autre puisque la confession du Pardonneur conditionne la réaction des autres pèlerins et du public du poète. Nevill Coghill et Christopher Tolkien notent justement : « [i]f he were going to Hell, we would open the door for him »³⁹.

Le *Prologue* et le *Conte* forment donc un diptyque sous forme de confession. Le *Conte du Pardonneur* débute par un sermon suivi d'un *exemplum* illustrant les propos du pèlerin. Il dénonce dans un premier temps les abus des tavernes grâce à son thème de prédilection (*radix malorum est cupiditas*), mais il se concentre avant tout sur la glotonnerie, le jeu et la grossièreté (v. 463-660). Bien que le sermon soit parfaitement conventionnel et révélateur de l'érudition du Pardonneur (il cite aussi bien Sénèque, qu'Innocent III, Saint Jérôme, Matthieu, Jérémie, etc⁴⁰), sa dimension spirituelle a tendance à passer au second plan. Il faut bien avouer que les trois péchés qu'il choisit d'attaquer restent mineurs, mais facile à rendre excitant de manière que les ouïlles le suivent dans son entreprise commerciale⁴¹. La glotonnerie dont il parle dépend de la luxure, dont le lien avec la Chute est de première importance dans la tradition chrétienne, et pourtant le Pardonneur traite le sujet avec un excès de rhétorique parfaitement inadapté :

O glotonye, ful of cursednesse!
 O cause first of oure confusioun!
 O original of oure dampnacioun,
 Til Crist hadde boght us with his blood agayn⁴²!

³⁷ « par veine gloire, d'autres par haine »

³⁸ « seulement par convoitise »

³⁹ CHAUCER, *The Pardoner's Tale*, p. 21.

⁴⁰ Citons comme exemples les vers 485-485 qui proviennent du *De Miseria condicionis humane* d'Innocent III, alors que la remarque de Sénèque aux vers 492-497 est tirée de l'*Epistulae morales ad Lucilium* (lettre 83). De même, l'allusion à la glotonnerie d'Adam (v. 505-511) vient de l'*Adversus Jovinianum de Saint Jérôme*.

⁴¹ C.D. BENSON, *Chaucer's Drama of Style: Poetic Variety and Contrast in the Canterbury Tales*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1986, p. 54.

⁴² « Ô glotonnerie, triste malédiction ! / Ô cause première de notre confusion ! / Ô origine de notre damnation, / Jusqu'à notre rachat par le sang du Christ. »

(v. 498-501)

Comme toujours, le Pardonneur aime faire dans le sensationnel, ce qui produit un décalage entre son propos et la forme qu'il leur donne rendant la situation plus grotesque que spirituelle. Il explique notamment qu'en buvant à l'excès vin rouge et vin blanc, l'homme « of his throte he maketh his pryvee »⁴³ et que son corps se met à produire des sons désagréables tant en haut qu'en bas (v. 527-536). Le contenu du prêche laisse donc à désirer, d'autant plus qu'il le ponctue à loisir d'extravagance et de vulgarité. Ce que l'on retient finalement de ce sermon n'est pas tant sa profondeur spirituelle que l'énergie déployée par le Pardonneur ! Or, sa performance fait tant usage d'excès d'utilisation des registres de langues et figures de rhétorique que le Pardonneur focalise notre attention sur l'orateur au détriment du message et se rend, de fait, coupable de l'équivalent linguistique de cette gloutonnerie qu'il se plaît à décrier.

Une fois son sermon fini, le Pardonneur consent néanmoins à revenir à son *exemplum*. Trois vauriens attablés dans une taverne apprennent qu'un bandit du nom de « Deeth » continue de semer la mort (v. 675). Les trois compagnons décident alors de se mettre en route pour trouver le tueur avant qu'il ne fasse d'autres victimes. Une fois en chemin, ils rencontrent un homme très âgé, livide et misérable, qui leur confie qu'en dépit de ses prières, il ne parvient pas à trouver le repos éternel (« Ne Deeth, allas, ne wol nat han my lyf »⁴⁴, v. 727). Malgré son incapacité à mourir, le vieil homme reste néanmoins en mesure d'indiquer aux trois vauriens la direction de la mort. En effet, une fois arrivés près du chêne indiqué par le mystérieux vieillard, les trois hommes trouvent enfin la mort mais non sous la forme d'un brigand, puisque c'est un tas d'or qui va les forcer à s'entre-tuer.

Dans ce conte illustrant son sermon, le Pardonneur n'a de cesse que de nous rappeler son thème de prédilection. Il semble, en effet, que la cupidité soit la racine de tous les maux puisque la découverte des florins signe la condamnation à mort des trois protagonistes. La morale du récit est, en d'autres termes, en accord avec la thématique annoncée par le Pardonneur dans son prologue. Le conteur ne laisse cependant pas à ses compagnons de voyage le temps d'assimiler la morale puisqu'il tente aussi tôt de profiter de l'émotion engendrée pour capitaliser sur son prêche en tentant d'extirper quelques pièces à l'Hôte, qu'il

⁴³ « fait de sa gorge ses latrines »

⁴⁴ « la Mort, hélas, ne veut de ma vie »

juge « moost enveloped in synne »⁴⁵ (v. 942). Nous connaissons la réaction de Bailly et ce qu'elle implique pour Chaucer.

Le poète semble donc remettre en cause le pouvoir de la rhétorique grâce à ce dytique que constitue le *Prologue* et le *Conte du Pardonneur*. Chaucer souligne en particulier le pouvoir de l'éloquence à des fins corrompues. Car l'éloquence n'est pas un mal en soi dans le cadre religieux ; il est, au contraire, souhaitable d'orner un sermon afin de faciliter la transmission de la bonne parole aux croyants. Tout excès reste néanmoins condamnable. Le Pardonneur représente deux extrêmes : sa prestation dans sa confession et son *exemplum* montre que ce maître de rhétorique connaît toutes les ruses du métier et sait comment pousser ses ouailles à lui donner de l'argent. Il sait parfaitement éveiller la dévotion et manipuler la croyance des plus faibles. Pourtant le conte lui-même, sans perdre de sa force rhétorique, comporte une réelle dimension spirituelle qui fait du récit l'un des plus fins poèmes proposés dans les *Contes de Canterbury*. Le narrateur sait faire preuve de modestie et produit un récit dont le rythme et la rhétorique sert le sujet. Le dialogue entre le *Prologue* et le *Conte du Pardonneur* permet à Chaucer de mettre en place une vision de ce que peut être la poésie chrétienne lorsque doctrine et fiction sont en parfait équilibre. Or une œuvre de fiction aussi fondamentalement dialogique ne peut qu'être dotée d'une force lui permettant de résister à une complète subordination doctrinale monologique. Comme le remarque très justement A.C. Spearing, « [t]he very details in the narrative that make it vivid and memorable may well diverge from the doctrine supposedly served and even make us question it »⁴⁶. La maîtrise rhétorique du Pardonneur, associée aux vices décrits dans le *Prologue Général* et dans son propre *Prologue*, soulèvent, de fait, un doute quant à la valeur de l'*exemplum* : la réaction de Bailly en dit long et souligne la fourberie du Pardonneur.

Conclusion

La présentation du Pardonneur et de son double récit par Chaucer est, pour finir, plus complexe qu'il n'y paraît. Le poète n'est pas du genre à juger et condamner ouvertement, il préfère laisser libre cours à un monde en perpétuelle évolution. Il refuse l'absolutisme théologique et se différencie en cela notamment de Dante. Cooper précise justement : « It

⁴⁵ « le plus enveloppé de péchés »

⁴⁶ AC. SPEARING, « The *Canterbury Tales* IV: Exemplum and fable », dans *The Cambridge Chaucer Companion*, éd. Piero Boitani et Jill Mann, Cambridge University Press, Cambridge, 1986, p. 160.

was a principle of faith, shared by Chaucer, that one could not predict the final divine judgement on one's fellow men; he indeed repeatedly points out that all human judgement is fallible, and especially in matters that touch on God's preserve »⁴⁷.

Dans le cas du Pardonneur, Chaucer se permet toutefois un regard critique sur les pratiques les moins dignes du monde ecclésiastique, que ce soit le commerce d'indulgences, liée à la corruption de l'Église, ou bien le contrôle des reliques, la production de faux et l'usages de faux. Le personnage même du Pardonneur, du fait de ses pratiques et de la fierté qu'il en tire, est détestable mais le poète se plaît à nuancer les choses. Chaucer ne condamne pas le culte des reliques et des saints, seulement le commerce qu'il en est fait ; il ne juge pas le clergé dans son ensemble, seulement la corruption dont font preuve certains membres. Après tout, le vice du Pardonneur ne l'empêche pas de raconter un conte moral. Qu'il suive ou non l'idéologie et la doctrine lollarde de Wyclif, Chaucer nous encourage à faire la part des choses, que cela puisse être perçu comme une forme d'orthodoxie ou pas. C'est au clergé de montrer la voie, et non pas de nous égarer par avarice et cupidité. Après tout, comme le souligne le curé dans le *Prologue Général*, si l'or doit rouiller, que deviendra le fer ?

⁴⁷ PHILLIPS (éd.), *Chaucer and Religion*, p. xvi.